



L'économie circulaire

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Reconnu officiellement depuis 2015 au niveau national (loi de transition énergétique) et européen (paquet économie circulaire), le concept de l'économie circulaire contribue au développement durable des entreprises. Il part du constat que l'économie linéaire qui consiste à « extraire, produire, consommer et jeter » qui prévaut depuis la révolution industrielle a atteint ses limites dans un contexte où les besoins de l'humanité ne cessent de s'accroître tandis que les ressources naturelles déclinent.

Dans ce cadre, l'économie circulaire offre des opportunités importantes pour les exploitations agricoles, forestières et l'industrie agroalimentaire. Il s'agit de réduire la pression sur les ressources naturelles, tout en créant des valeurs économiques, sociales et environnementales en tirant la valeur ajoutée maximale des produits et déchets, en relocalisant l'économie et en créant de l'emploi.

OBJECTIFS :

Connaître les piliers de l'économie circulaire et les enjeux associés
Comprendre les domaines et les modalités d'application des outils de l'économie circulaire aux secteurs agricole, forêt/bois et agroalimentaire

PUBLIC CONCERNE :

L'ensemble des agents du MAA

CONTENU PROPOSE :

- Le concept de l'économie circulaire et ses outils notamment l'écologie industrielle et territoriale et l'économie de fonctionnalité
- Le contexte réglementaire national et européen
- Les politiques et dispositifs d'actions publiques du MAA qui s'inscrivent dans l'économie circulaire : volet agricole de la feuille de route économie circulaire, plan bioéconomie, plan énergie méthanisation autonomie azote, pacte anti-gaspillage, projet agro-écologique pour la France, agroforesterie, etc...
- Applications du concept aux secteurs agricole, forêt et agroalimentaire et gains associés
- Exemples modèles d'application de l'économie circulaire dans ces secteurs
- Articulation avec le concept de la bioéconomie (en option),
- Applications du concept au groupe Industriel Cristal Union avec visite du site de Bazancourt (Bioraffinerie)

INTERVENANTS :

DATES :
DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

06/11/19 (13h15) à 07/11/19 (17h30)
1 mois avant la formation

DURÉE :

1,5 jours

LIEU :

REIMS (le 06/11) & BAZANCOURT (le 07/11/19)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

15

RESPONSABLE PARAGOGIQUE :
RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Patrick MATHIEU
Martine FLUET

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

181,5€ - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

CODE EPICEA :

176539